



dette mercredi
13 mars 2013

Genève, une anomalie financière suisse

Marc Moulin

(N.D)



A l'aube du débat budgétaire, radiographie financière d'un canton endetté. Pour David Hiler, les investissements sont prioritaires sur le désendettement

Publicité

Publicité

En Suisse, il n'y en a point comme lui. Avec retard, le canton de Genève entamera jeudi son débat budgétaire 2013, après s'être lesté, lors de la votation du 3 mars, d'une charge annuelle de 130 millions de francs pour assainir sur quarante ans ses caisses de pension publiques. Ce sauvetage fera plonger les comptes 2012 dans le rouge, à -758 millions de francs, selon les estimations de septembre. Le canton, qui a constitué une réserve conjoncturelle, renoue donc avec les déficits après six exercices bénéficiaires. En 2011, sa dette a atteint 11,2 milliards de francs, un niveau jugé élevé par Standard & Poor (138% des revenus fiscaux) et un record suisse. Selon le fisc fédéral, une ardoise de 29 964 francs pèse sur chaque Genevois, alors que la moyenne des cantons tourne autour de 6000 francs.

Comment expliquer ce particularisme financier? Réponse intuitive et statistique, notamment via la Base de données des cantons et des villes suisses (Badac).

La taille de l'Etat

Sur le plan international, Genève est un lieu normal, avec 19,5% de sa population active dans le secteur public, un niveau analogue à celui du Royaume-Uni et bien moindre que celui de la France ou de la Scandinavie. Sur le plan suisse, l'Etat genevois est extravagant. En 2008, il y avait à Genève, pour 1000 habitants, 61 employés du secteur public (tous niveaux confondus), pour une moyenne nationale de 38,1. C'est 43,3 à Zurich, autre canton urbain toutefois doté d'un vaste arrière-pays. Le record national se trouve à Bâle (63,2), canton le plus comparable à Genève par sa géographie et son urbanité. Ces deux villes caracolent en tête du classement suisse des dépenses publiques par habitant. Mais la cité rhénane, plus riche, est moins endettée. L'administration cantonale genevoise se distingue par sa sophistication, se divisant en 2008 en 105 services: plus du double de la moyenne suisse et très loin devant tout poursuivant.



«Les cantons latins tendent à avoir un état plus développé, observe Christophe Koller, responsable de la Badac. C'est aussi le cas des cantons frontaliers, comme Genève. Il y a des conditions-cadres à assurer, de la promotion économique au contrôle du marché du travail, en passant par la sécurité. Genève investit beaucoup en matière d'éducation et de santé. Cela a un coût, mais cela engendre aussi des retombées économiques.» Le domaine de l'enseignement genevois est le deuxième le plus dense de Suisse, derrière Bâle-Ville. Le canton est troisième pour ce qui relève de la santé et de l'action sociale. Il est au-dessus de la moyenne pour la sécurité.

Tel peuple, tel fisc

Genève est riche et cher, avec un salaire médian plus élevé qu'ailleurs, ce qui n'exclut pas des disparités. C'est l'un des trois cantons les plus inégalitaires du pays (avec Zoug et Schwyz). En 2006, l'indice de Gini, qui mesure les écarts de revenu, affichait 0,45. Plus que la cote de 0,4, qui laisse présager des troubles sociopolitiques. «Fortes disparités, haut niveau des prix et un chômage parmi les plus élevés du pays portent Genève en tête des dépenses sociales par habitant, alors que le canton est cinquième quant à la part des personnes touchant l'aide sociale, soit 3,7%», note Christophe Koller. Autre facteur: la pénurie de logement pousse les jeunes à l'exode: le vieillissement de la population implique des coûts.

Les loyers exorbitants ont poussé les autorités à soulager la classe moyenne. La fiscalité genevoise est très redistributive. Genève impose fortement les entreprises (sauf celles jouissant des statuts fiscaux spéciaux), les hauts revenus et la fortune. Mais, pour un célibataire avec 80 000 francs de revenu annuel, mieux vaut être taxé à Genève qu'à Lausanne, Bâle ou Neuchâtel. Berne est un peu plus avantageux, Zurich encore plus. Avec le même revenu, un couple s'en sort bien mieux à Genève que partout ailleurs. L'Etat lui-même n'échappe pas à la cherté ambiante en réglant ses propres factures. Les répercussions des deux baisses fiscales accordées en une décennie aux personnes physiques sont controversées: elles ont appauvri l'Etat, selon le PS, alors que la droite juge qu'une attractivité renforcée avantage le fisc. Aux deux extrêmes du spectre fiscal, on peut trouver des exigences fortes envers l'Etat: soit on paie beaucoup d'impôt et on en veut pour son argent, soit le coût des prestations publiques peut sembler abstrait aux 30% de contribuables qui ne paient pas ou presque pas d'impôt.

Des revenus imprévisibles

C'est du vécu: sur un même exercice, l'écart entre le budget et les comptes peut tutoyer le demi-milliard. La moitié de l'impôt sur les personnes morales repose sur une base étroite d'une centaine d'entreprises, très ouvertes sur l'international, sensibles aux aléas mondiaux sur lesquels les dirigeants locaux n'ont aucune prise. Issu de la main-d'œuvre importée, l'impôt à la source est aussi très variable. Les cycles conjoncturels s'étant raccourcis, on voit les mêmes milieux passer en quelques mois de l'euphorie à la panique. Mais les affaires locales peuvent aussi pénaliser l'Etat, qui a payé 2,1 milliards (environ un cinquième de la dette) pour sauver la Banque cantonale plombée par l'explosion de la bulle immobilière des années 1980.

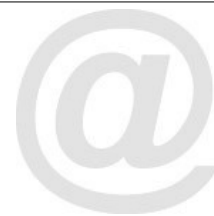
Les rapports vers l'extérieur

Excentré, enclavé en France, le canton de Genève participe à moins de concordats intercantonaux que la moyenne et peine à trouver des alliés naturels à Berne pour ses projets. On l'a appris l'an dernier: Zurich s'est fait presque totalement rembourser par la Confédération l'essor de son RER depuis deux décennies. Genève, lui, paie 45% d'une ligne (CEVA) promise depuis 1912. Il figure parmi les huit cantons contributeurs de la péréquation intercantonale, tout en finançant les charges d'un grand centre sur une base territoriale exigüe. Les Genevois fortunés peuvent être séduits par la proche Côte vaudoise, qui ne rapporte pas un sou au cœur de l'agglomération dont elle fait partie. Le rendement de l'impôt par habitant du district de Nyon est 37% plus élevé qu'à Genève.

Le goût pharaonique et de la polémique

Date: 12.03.2013

LE TEMPS



Online-Ausgabe

Le Temps SA
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Internet
Type de média: Presse journ./hebd.
UUpM: 135'000
Page Visits: 1'252'410

[Lire en ligne](#)

N° de thème: 377.13
N° d'abonnement: 1069501

Un exemple, parmi d'autres. En 2010, le Conseil d'Etat se prononce pour «un grand projet visionnaire», un pôle artistico-scientifique à la pointe de la Jonction. Mais il faut déplacer les bus qui y sont parqués. Aubaine: un nouveau dépôt de trams doit être bâti près de l'aéroport. On pourrait y ajouter la moitié des bus de la Jonction. Problème: la nouvelle structure ne peut être surélevée, à cause du trafic aérien. Il faut excaver (c'est cher) et prévoir une dalle énorme (et chère) pour supporter les trams au niveau supérieur. La facture? 330 millions. Les députés s'étranglent, mais votent la chose en mars 2012. Depuis, le projet de la Jonction a été abandonné. Le projet de hangar pharaonique n'est que reporté. La mentalité joue un rôle: une longue tradition de ville riche (malgré des crises) exclut la prudence d'un canton rural désargenté. On s'arrangera toujours. Et rien n'est jamais trop beau pour une ville qui rechigne à se comparer aux autres.